Nantes passion
2 RUE DE L'HOTEL DE VILLE
44094 NANTES CEDEX 1 - 02 40 41 90 00

SEPT 14
Mensuel

Surface approx. (cm²) : 993





→*Santé*

# Aides à la mutuelle : mode d'emploi

**La ville de Nantes et son partenaire, la CPAM de la Loire Atlantique, proposent des aides qui peuvent couvrir jusqu'à 75% du coût d'une complémentaire santé. Explications.**

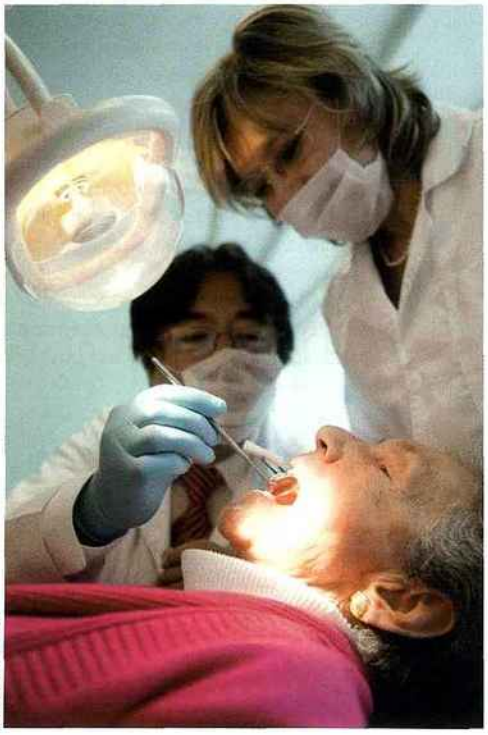

© Photos : Thinkstock

PRATIQUE

**CCAS de Nantes**
1 bis, place Saint-Similien.
Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30.
Pour prendre rendez-vous avec un conseiller vie quotidienne, appeler le 02 40 99 28 11 ou le 02 40 99 28 12.

Pour être bien remboursé de ses dépenses de santé, une mutuelle est indispensable. Mais sans aide importante de son entreprise, quand on est retraité, au chômage ou travailleur précaire, cette complémentaire santé coûte cher. Beaucoup y renoncent, et doivent alors malheureusement se priver de soins en cas de maladie ou d'accident. *« L'aide à la complémentaire santé s'adresse justement aux Nantais modestes pour leur permettre d'accéder à une mutuelle de qualité »,* indique Frédéric Loussouarn du pôle relations usagers au CCAS (Centre communal d'action sociale) de Nantes. De nombreuses personnes y ont droit, mais sans toujours le savoir. C'est pourtant une aide importante, jusqu'à 75 % du coût de la complémentaire santé. Et les bénéficiaires gardent la liberté de choisir la mutuelle qu'ils souhaitent.

## QUI EST CONCERNÉ ?

Pour bénéficier d'une aide financière à l'acquisition d'une complémentaire santé, le plafond de ressources mensuel est fixé à 1396 € pour une personne seule, 1862 € pour un couple ou 2793 € pour une famille de quatre personnes.



Tous droits réservés à l'éditeur

Nantes passion
2 RUE DE L'HOTEL DE VILLE
44094 NANTES CEDEX 1 - 02 40 41 90 00

SEPT 14
Mensuel

Surface approx. (cm²) : 993



## →Ils bénéficient de l'aide à la complémentaire santé

**FRANCINE,** 78 ANS, VEUVE

### « Moins cher et de meilleurs remboursements »

J'ai un revenu de 1100 € environ par mois. Grâce à l'aide, je paie 75€ par mois au lieu de 106€. Je suis encore engagée avec ma mutuelle d'origine. En janvier prochain, je vais choisir Intégrance une mutuelle partenaire de la ville. Pour le même prix, j'aurai un niveau de remboursement plus avantageux. C'est important à mon âge.

**MICHEL,** 28 ANS, CÉLIBATAIRE

### « J'ai pu aller chez l'ophtalmo »

Je dispose d'un revenu d'environ 800 € par mois. Quand je me suis adressé au CCAS, j'avais laissé tomber ma complémentaire santé depuis quatre mois car elle me coûtait trop cher. J'ai choisi la mutuelle partenaire MRCN à 34 € par mois qui me revient à 18 € grâce à l'aide financière. Et j'ai pu enfin régler mes problèmes d'ophtalmo.

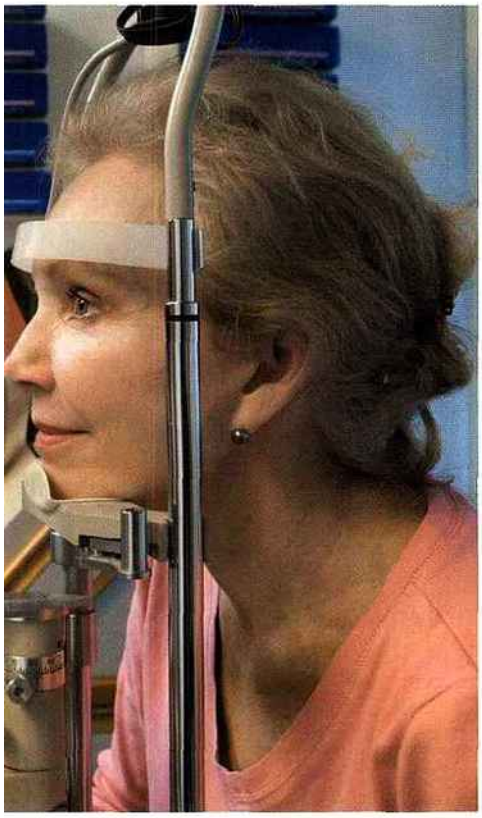

*« Cependant, nous conseillons tout Nantais qui souhaiterait avoir un avis neutre sur le choix de sa complémentaire santé. »*

### À COMBIEN SE MONTENT LES AIDES DE LA VILLE ET DE LA CPAM ?

L'aide financière totale peut atteindre 75 % du coût de la complémentaire santé. Elle est directement versée à l'organisme choisi. L'usager ne débourse plus alors que la part restant à sa charge.

### OÙ S'ADRESSER ?

Les questions de couverture santé peuvent être très complexes. Entre les droits à la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C), l'aide à la complémentaire santé (ACS), l'aide supplémentaire accordée par l'Assurance Maladie ou l'aide de la Ville de Nantes, il est difficile de s'y retrouver. L'entrée unique reste le CCAS de Nantes. On peut y venir directement ou prendre rendez-vous avec un conseiller vie quotidienne qui recevra sur place, dans une Maison de quartier ou se déplacera au domicile des personnes peu mobiles.

### QUE PEUT-ON ATTENDRE DU CCAS ?

Le CCAS peut aider à remplir un dossier de complémentaire santé. Mais il propose également un diagnostic complet de la situation. *« Nous repérons parfois des aides financières qui n'ont pas été sollicitées par le demandeur,* explique Frédéric Loussouarn. *C'est un service à la carte où le bénéficiaire choisit l'accompagnement qu'il souhaite. Nous lui donnons des clés de compréhension pour qu'il puisse devenir acteur de sa santé. »* Pour compléter ce dispositif, le CCAS propose également une orientation vers les bilans de santé pris en charge par l'Assurance Maladie.

### QUELLE MUTUELLE CHOISIR ?

Le choix de la mutuelle est libre. Si l'usager le souhaite, il peut opter pour un contrat négocié par le CCAS avec des mutuelles partenaires. Il dispose alors d'un choix entre cinq niveaux de couverture selon ses besoins. *« Nous avons privilégié des produits de bon niveau, autour de 40 € par mois pour une personne seule. L'aide financière accordée permet ainsi de bénéficier d'une meilleure qualité de service à coût constant. »* ■

**Claire Lelong**

**Le site de la CPAM : www.ameli.fr**
**Le site de la ville de Nantes : www.nantes.fr**
**Les sites des mutuelles partenaires :**
- **La Choletaise : www.mutuellelacholetaise.fr**
- **MCRN : https://www.mutuellemcrn.fr**
- **Intégrance : www.integrance.fr**
- **Harmonie Mutuelle : www.harmonie-mutuelle.fr**

REPÈRES

### CMUC - ACS : faites valoir vos droits

Au 1er juillet 2013, les pouvoirs publics ont renforcé leur politique de lutte contre les exclusions en révisant à la hausse les seuils de la CMU et de l'ACS de 8,3 %. En Loire-Atlantique, près de 7 000 bénéficiaires supplémentaires de la CMUC ont été enregistrés par la CPAM entre décembre 2012 et avril 2014 et près de 3 000 demandes supplémentaires d'ACS ont été accordées entre le 31 décembre 2012 et le 31 décembre 2013. Au plan national, les études réalisées démontrent pourtant que 30 % des personnes éligibles à la CMUC et 60 % de celles éligibles à l'ACS ne font toujours pas valoir leurs droits. Au 1er juillet dernier, les plafonds d'attribution de la CMU-C et de l'ACS ont été revalorisés de 0,6 %.



Tous droits réservés à l'éditeur